

Le tribunal de commerce de Meaux a décidé de placer en liquidation judiciaire le site de la [COMPAGNIE DE PRODUCTION D'ARTICLES DE LITERIE](#) (Cipal, Bar-sur-Aube/10) qui fait travailler 170 personnes, avec 3 mois d'observation renouvelables (elle était déjà en redressement), le temps de trouver un éventuel repreneur. L'usine appartient au groupe Cauval Industries (fabricant de matelas, 7 usines en France, marques Dunlopillo, Tréca et Simmons, CA : 380 M€) qui est confronté à de gros problèmes de trésorerie et n'est plus en mesure de payer ses fournisseurs de matières premières. Faute d'approvisionnement, ses 7 usines tournent au ralenti. Une situation paradoxale puisque le marché français de la literie est en pleine santé. Ainsi en 2015, les ventes de sommiers et de matelas ont progressé de 4,1 % pour atteindre 1,4 Mrd €. Les salariés des autres sociétés du site, notamment Diva et Latfoam, pourraient subir le même sort.